



PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
STRATÉGIQUE
2021-2025



RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC



HISTORIQUE



Depuis près de 10 ans, le gouvernement du Québec s'est doté de politiques favorables au développement et à la promotion de l'activité physique de plein air :

- Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure 2012-2020
- Politique de la jeunesse (2015)
- Politique gouvernementale de prévention en santé (2015)
- Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022
- Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Au Québec, on bouge ! (2017)
- Avis sur le plein air (2017)

C'est dans ce contexte que le milieu du plein air fédéré a entrepris un rapprochement afin de maximiser son impact et sa pertinence. Alors que la population québécoise pratique de plus en plus d'activités de plein air, en toutes saisons, et qu'elle ne se limite plus à une seule activité, le travail en silo des 11 fédérations de plein air ne suffit plus à embrasser les occasions et les défis que représente l'explosion de la demande. C'est ainsi que des projets conjoints ont vu le jour depuis 2017 : plateforme web, programme de formation transversale, participation à l'élaboration du Sommet canadien du plein air. Ces initiatives collectives, appuyées par le ministère de l'Éducation, ont créé un espace commun de discussion, d'échange et de partage d'expertise. Toutefois, l'ampleur de la charge de travail supplémentaire résultant de la mise en œuvre de ces projets transversaux pour et par les fédérations disciplinaires de plein air s'est avérée conséquente et difficilement viable.

Considérant qu'aucune organisation ne regroupait exclusivement l'ensemble des acteurs fédérés du plein air au Québec et en l'absence de leadership pour la pleine réalisation de nos actions, le Réseau plein air Québec a vu le jour en 2019. Le Réseau vise à rassembler les organismes nationaux du plein air sous une seule bannière afin qu'ensemble, nous puissions mettre de l'avant et soutenir le leadership, l'expertise, les programmes et la volonté d'œuvrer à la promotion et au développement du plein air au Québec.

L'arrivée en poste d'une permanence à la direction générale en mars 2021 nous donne les moyens d'avancer. C'est ainsi que nous sommes en mesure de présenter la première planification stratégique du Réseau plein air Québec.

À PROPOS DU RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC

Fondé en 2019, le Réseau plein air Québec (RPAQ) regroupe les fédérations québécoises de plein air avec pour mission d'assurer, dans un esprit collectif, le partage de l'expertise, la concertation ainsi que le développement et la promotion de la pratique d'activités de plein air au Québec.

Ensemble, les 11 organisations regroupées au sein du RPAQ, et les centaines d'organismes qui en sont membres, desservent l'ensemble des Québécoises et des Québécois qui pratiquent une ou plusieurs activités de plein air. Les fédérations qui composent le Réseau sont reconnues par le ministère de l'Éducation du Québec pour leur capacité d'encadrer la population et de lui fournir les outils nécessaires à la pratique d'activités de plein air en toute sécurité. Les objectifs du RPAQ sont de :

- Assurer un leadership et une représentation des acteurs du plein air fédéré sur la scène politique
- Assurer le partage des ressources et de l'expertise dans le cadre de la réalisation de projets structurants
- Promouvoir et développer l'offre de plein air auprès de la population québécoise
- Développer une stratégie plein air globale et pérenne

Les fédérations membres du Réseau plein air Québec partagent le souhait de favoriser l'accessibilité, la promotion et la qualité de l'expérience liées à leurs activités afin que tout un chacun puisse profiter des nombreux bienfaits de celles-ci. Pour faire bouger la population et favoriser son contact avec la nature, le RPAQ et ses membres contribuent à la mise en place de mesures structurantes assurant une pratique, sous toutes ses formes, des activités de plein air qui sont de qualité, éthiques et sécuritaires.

Afin que, sans distinction, le plus grand nombre de Québécoises et de Québécois aient un mode de vie sain et actif, les fédérations du Réseau offrent aux néophytes comme aux plus aguerris une vaste variété de services.

LES MEMBRES DU RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC



À PROPOS DU RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC



MISSION

La mission du Réseau plein air Québec est d'assurer, dans un esprit collectif, le partage de l'expertise, la concertation ainsi que le développement et la promotion de la pratique d'activités de plein air au Québec.

VISION

Le Réseau plein air Québec est reconnu comme une ressource incontournable pour la pratique libre et encadrée du plein air au Québec. Avec ses membres, il est une référence, autant pour la population québécoise que pour les intervenants du milieu, en ce qui a trait à la formation des encadrants et des pratiquants, la sécurité des sites et des usagers et l'accessibilité pour toutes et tous.

VALEURS

Le Réseau plein air Québec soutient les valeurs suivantes auprès de ses membres et de la population québécoise :

- Sécurité
- Accessibilité
- Collaboration
- Mode de vie sain et actif



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Assurer un leadership collaboratif auprès de ses membres, des intervenants nationaux en plein air et des décideurs

- a. Le RPAQ est une ressource incontournable pour ses membres, le gouvernement et les principaux acteurs du milieu pour le développement de la pratique du plein air au Québec.
- b. Le RPAQ soutient ses membres et défend leurs intérêts, positions et enjeux collectifs.
- c. Le RPAQ adopte une approche respectueuse des champs de compétence de ses membres et des parties prenantes du plein air dans ses interventions de concertation et de représentation.

2. Promouvoir la pratique agréable et sécuritaire du plein air auprès de la population québécoise et des gestionnaires de sites

- a. Le RPAQ et ses membres sont reconnus par la population comme des références fiables pour la pratique agréable et sécuritaire du plein air au Québec.
- b. Le RPAQ défend le respect, sur les sites de pratique de plein air, des standards de sécurité développés par ses membres.

3. Se donner les moyens de développer et pérenniser la pratique du plein air au Québec

- a. Le RPAQ assure son financement et accompagne ses membres dans le développement de nouveaux modèles financiers.
- b. Le RPAQ agit pour améliorer l'utilisation du territoire et réduire les risques associés aux activités de plein air.
- c. Le RPAQ et ses membres adoptent des pratiques inclusives.
- d. Le RPAQ travaille avec ses membres pour assurer l'efficacité et l'intégrité de la chaîne de formation afin de favoriser une relève répondant aux besoins du milieu du plein air.



PARTENARIATS

Le RPAQ est partie prenante au sein de nombreux comités regroupant des acteurs clés pour le développement et la promotion du plein air au Québec (TMVPA, CDPPA, comité tripartite MEQ/RURLS/RPAQ, comité organisateur du Sommet canadien du plein air, comité conseiller ex3). Cette présence lui permet de collaborer à des projets existants ou de susciter de nouvelles initiatives porteuses pour démocratiser la pratique du plein air. Par ailleurs, afin de maximiser l'utilisation des ressources et de mettre à profit les expertises complémentaires au sein de l'écosystème plein air québécois, le RPAQ a signé une entente de collaboration avec Aventure Écotourisme Québec et bâti des ponts notamment avec le Réseau des unités régionales de loisir et de sport (RURLS), l'Association des camps du Québec (ACQ), Sports Québec, la Sépaq, l'Association des parcs régionaux du Québec (PaRQ) et le Conseil québécois du loisir (CQL).

ASSURANCES

Alors que les enjeux d'accès à des couvertures d'assurances adéquates et abordables atteignaient un sommet au début de l'année 2021, le Réseau plein air Québec a formé un comité regroupant le RLSQ, BFL, le RURLS, PaRQ et le ministère de l'Éducation (MEQ) afin de se doter d'un plan d'action pour évaluer l'ampleur de la crise et explorer les options pour en émerger. La première étape de ce plan consiste à réaliser une étude visant à faire le portrait des assurances en plein air. Les résultats de cette étude, disponibles en mars 2022, aiguillera la suite des interventions du comité. Parallèlement, un plan de communication sera élaboré dans les prochains mois pour bien informer les gestionnaires de sites et les usagers des limites des assurances offertes par les fédérations de plein air et de la responsabilité partagée nécessaire pour améliorer la sécurité de tous et le maintien de l'accessibilité aux lieux de pratique.

GÉORÉFÉRENCEMENT

Alors qu'une nouvelle cohorte de fédérations de plein air faisaient leurs premiers pas dans le projet de géoréférencement des sites et sentiers d'activités de plein air, projet coordonné par le MEQ, le RPAQ octroyait à Vélo Québec un mandat pour accompagner les fédérations et faire le pont entre celles-ci, le MEQ et le RPAQ. Le RPAQ a ainsi bénéficié de l'expertise de Vélo Québec en géomatique pour s'assurer que les fédérations de la deuxième cohorte puissent bien naviguer dans ce projet. Par ailleurs, le RPAQ a été de toutes les discussions pour s'assurer que les fédérations puissent partager les données recueillies tout en protégeant les informations sensibles et en leur permettant une exploitation judicieuse de celles-ci pour le bénéfice de leur organisation et du grand public.

ON Y VA

La plateforme onyva.quebec a été lancée en mai 2021. Ce site web s'adresse à la population québécoise afin de lui permettre de découvrir de nouvelles disciplines et sites de plein air. Les activités proposées sur On y va sont validées par les fédérations de plein air et ainsi les visiteurs du site sont assurés d'y trouver des options sécuritaires et agréables, qu'ils soient néophytes, aguerris ou qu'ils souhaitent faire des sorties en familles. Depuis le lancement, le RPAQ s'active pour en bonifier les contenus. Avec la collaboration du comité formé de spécialistes des communications de certaines fédérations de plein air, le RPAQ planche sur la phase II de onyva.quebec afin d'y intégrer des propositions de partenaires créatrices de revenus, de nouveaux outils de recherche, un outil facilitant le covoiturage ou même un site transactionnel pour offrir l'adhésion multiactivités ou des formations transdisciplinaires. On y va c'est aussi des articles de blogue, un compte Facebook et un compte Instagram.

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION D'ENCADREMENT EN ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PNEPA)

Le PNEPA a vu le jour en 2019 suite à la réalisation par Rando Québec de l'État des lieux sur la formation transversale en plein air. Depuis, grâce au soutien financier du MEQ, de la TMVPA et plus récemment du RPAQ, de nombreuses étapes de ce projet de longue haleine ont été franchies. Bien que le montage financier actuel fasse en sorte que le Comité de développement et de promotion du plein air (CDPPA), issu de la TMVPA, constitue le comité de suivi d'une des phases du programme alors que le MEQ en supervise une autre, le RPAQ est au cœur du parcours de développement du PNEPA, notamment en créant le pont avec les fédérations de plein air. Cela est essentielle afin que celles-ci comprennent bien les démarches en cours, leur finalité et pour s'assurer que la route que suit le développement du programme répond à leurs besoins actualisés. Par ailleurs, le RPAQ explore avec les fédérations les possibilités pour valoriser et rendre accessibles les formations transdisciplinaires se retrouvant actuellement dans les cursus de plusieurs d'entre elles. Le RPAQ compte également s'assurer que le financement sera au rendez-vous dans les prochaines années pour mener à terme le PNEPA et reprendre sous sa gouverne sa mise en œuvre et son déploiement.

GUIDE DE PRATIQUE ET D'ENCADREMENT SÉCURITAIRE

La sécurité et la gestion des risques sont au cœur des préoccupations des acteurs du plein air québécois depuis longtemps. C'est une des raisons qui a amené le CQL à coordonner la production du Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air dès 2005. Ce guide regroupe aujourd'hui les normes, exigences et procédures pour une dizaine de disciplines régies par huit fédérations de plein air. Certaines sections commencent à dater, des disciplines n'y sont pas incluses et les réalités de certains contextes de pratique (municipal, scolaire, en camps) ne sont pas prises en compte. Le RPAQ a donc repris les rênes dans ce dossier, avec l'aval du CQL, pour coordonner la mise à jour et la bonification du Guide. Ce travail qui demandera la participation des 11 fédérations de plein air, et un financement adéquat, se poursuivra sur un horizon souhaité de deux ans.

SITE WEB RPAQ

Le RPAQ développe actuellement son site web corporatif qui sera lancé au courant de l'hiver 2022. Alors que onyva.quebec s'adresse à la population, le site reseauptleinair.quebec sera le lieu de rencontre des membres du RPAQ et des nombreux acteurs du milieu. La communauté professionnelle ou institutionnelle du plein air y trouvera des informations sur le RPAQ, ses initiatives – campagnes et projets –, des publications et une boîte à outils qui se bonifiera au cours des mois.



Crédit photo : Abreska

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : ASSURER UN LEADERSHIP COLLABORATIF AUPRÈS DE SES MEMBRES ET DES INTERVENANTS NATIONAUX EN PLEIN AIR

		RÉALISATION		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
		ACTIVITÉS/ACTIONS		
Objectif spécifique 1.1 Le RPAQ est une ressource incontournable pour ses membres, le gouvernement et les principaux acteurs du milieu pour le développement de la pratique du plein air au Québec.	Développer l'expertise des employés du RPAQ par la participation à des congrès, des formations, des lectures et la consultation d'experts.	X	X	X
	Effectuer une veille des problématiques, innovations et tendances associées au milieu du plein air, documenter les avantages et les bienfaits des diverses facettes de sa pratique et partager à ses membres et aux intervenants en plein air les connaissances acquises et les informer des nouveautés et opportunités.	X	X	X
	Colliger des données probantes et réaliser des études visant à documenter des enjeux stratégiques pour le développement du plein air.	X	X	X
	Siéger aux comités où le plein air au Québec doit être considéré.	X	X	X
	Organiser des événements, en collaboration avec les principaux acteurs du milieu du plein air, pour partager l'expertise, les bons coups et les enjeux de toute la communauté professionnelle du plein air et explorer de nouvelles façons de faire au bénéfice du développement durable du plein air au Québec.		X	X



		RÉALISATION		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
ACTIVITÉS/ACTIONS				
Objectif spécifique 1.2 Le RPAQ soutient ses membres et défend leurs intérêts, positions et enjeux collectifs.	Accompagner ses membres dans leur développement organisationnel et la recherche de solutions aux enjeux qu'ils rencontrent en leur facilitant l'accès aux ressources disponibles et en encourageant le partage de celles-ci.	X	X	X
	Soutenir ses membres à faire respecter le rôle et les responsabilités qui leurs sont attribués par le MEQ en tant qu'ONL de plein air reconnu et mettre en valeur leur expertise et les services qu'ils offrent aux acteurs du milieu pour faciliter la pratique sécuritaire des activités de plein air.	X	X	X
	Faire des représentations stratégiques auprès des décideurs concernés pour faire entendre et dénouer des problématiques communes rencontrées par ses membres.	X	X	X
Objectif spécifique 1.3 Le RPAQ adopte une approche respectueuse des champs de compétence de ses membres et des parties prenantes du plein air dans ses interventions de concertation et de représentation.	Rallier ses membres et des partenaires pour développer ou mettre en commun des outils et processus au profit d'un meilleur usage des ressources limitées du milieu.	X	X	X
	Piloter ou contribuer de façon positive à divers groupes de travail avec les parties prenantes.	X	X	X
	Faire des représentations, appuyées sur des arguments solides, auprès des divers paliers gouvernementaux, pour influencer les politiques et le financement disponible pour leur mise en œuvre, en adéquation avec l'apport indéniable du plein air à la société québécoise.	X	X	X
	Face aux enjeux communs ou qui concernent plusieurs ministères, partager nos positions avec les acteurs du milieu concernés et intervenir de façon concertée.	X	X	X



Crédit photo : Frédéric Caron

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : PROMOUVOIR LA PRATIQUE AGRÉABLE ET SÉCURITAIRE DU PLEIN AIR AUPRÈS DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE ET DES GESTIONNAIRES DE SITES

	ACTIVITÉS/ACTIONS	RÉALISATION		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
Objectif spécifique 2.1 Le RPAQ et ses membres sont reconnus par la population comme des références fiables pour la pratique agréable et sécuritaire du plein air au Québec.	Développer des lignes de communication efficaces, inclusives et rassembleuses, propres au RPAQ, qui se distinguent de celles de ses membres tout en soulignant les enjeux communs de ceux-ci.	X	X	X
	Mettre en valeur les programmes et les services de ses membres, notamment leur offre de formation et la plus-value de l'adhésion à une fédération.	X	X	X
	Accompagner ses membres dans la mise en valeur auprès de la population des données recueillies dans le cadre du projet de géoréférencement.	X	X	X
	Bonifier les contenus et les fonctionnalités de la plateforme onyva.quebec afin d'augmenter la notoriété du site et des membres, d'améliorer l'expérience des visiteurs et de renforcer l'esprit de communauté des usagers.	X	X	X
	Réaliser des campagnes nationales de communication sur différents aspects de la pratique du plein air en complément aux campagnes disciplinaires réalisées par ses membres et les diffuser avec un souci de joindre une diversité de publics.	X		X
	Accompagner ses membres dans la mise en œuvre d'un plan de communication concerté visant la réduction et le partage des risques associés à la pratique d'activités de plein air.	X	X	



Crédit photo : Zoom Média

		RÉALISATION		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
Objectif spécifique 2.2 Le RPAQ défend le respect, sur les sites de pratique de plein air, des standards de sécurité développés par ses membres.	ACTIVITÉS/ACTIONS			
	Coordonner la mise à jour et la bonification du <i>Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air – Normes, exigences et procédures</i> .	X	X	
	Susciter l'adhésion des acteurs nationaux du milieu au <i>Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air – Normes, exigences et procédures</i> pour qu'ils contribuent à le faire respecter dans leurs réseaux respectifs.	X	X	X
	Concerter ses membres afin d'uniformiser les critères d'aménagement, de signalisation et de niveaux de difficulté des réseaux nationaux de plein air tout en tenant compte des particularités propres à chaque discipline et des besoins divers des potentielles clientèles utilisatrices des réseaux.	X	X	X
	Mettre en place un programme d'adhésion corporative pour les gestionnaires de sites de pratiques multiactivités.		X	X



Crédit photo : Normand Boisson

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : SE DONNER LES MOYENS DE DÉVELOPPER ET PÉRENNISER LA PRATIQUE DU PLEIN AIR AU QUÉBEC

		ÉCHÉANCE		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
		ACTIVITÉS/ACTIONS		
Objectif spécifique 3.1 Le RPAQ assure son financement et accompagne ses membres dans le développement de nouveaux modèles financiers.	Faire des représentations auprès du MEQ pour que le financement du RPAQ s'intègre dans un programme triennal.	X		
	Mettre en place des partenariats financiers et développer des sources de revenus autogénérés.	X	X	X
	Faire des représentations auprès du gouvernement afin que le soutien financier octroyé à ses membres soit bonifié.	X	X	
	Identifier et faciliter la mise en place de services conjoints entre les membres du RPAQ ou entre le RPAQ et ses membres dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle.	X	X	X
	Poursuivre l'exploration de modèles innovants permettant l'assurabilité de toutes les disciplines de plein air et l'atténuation des augmentations de primes et d'exclusions.	X	X	



	ACTIVITÉS/ACTIONS	ÉCHÉANCE		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
Objectif spécifique 3.2 Le RPAQ agit pour améliorer l'utilisation du territoire et réduire les risques associés aux activités de plein air.	Sensibiliser les décideurs de tous les paliers de gouvernement aux enjeux liés aux droits de passage et rédiger un guide de négociation et de maintien de ceux-ci au bénéfice de ses membres et des gestionnaires de sites de plein air.	X	X	X
	Sensibiliser les décideurs dans tous les paliers de gouvernement à prendre en compte en amont la pratique du plein air dans l'aménagement du territoire, l'exploitation des ressources naturelles et l'accès à l'eau, et les inciter à corriger les situations actuelles qui limitent l'accessibilité.	X	X	X
	Contribuer aux initiatives locales et régionales en faveur du plein air urbain et de proximité qui visent à démocratiser la pratique d'activités de plein air et en réduire l'empreinte écologique, en faisant valoir l'expertise que peuvent y contribuer ses membres.	X	X	X
	Prendre en charge ou collaborer au développement d'un outil permettant de gérer (connaître/mitiger) l'achalandage des sites en temps réel.		X	X

PLANIFICATION 2022-2025



		ÉCHÉANCE		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
ACTIVITÉS/ACTIONS				
Objectif spécifique 3.3 Le RPAQ et ses membres adoptent des pratiques inclusives.	Développer des savoir-faire et des savoir-être dans toutes les sphères de l'inclusion : diversité corporelle, ethnoculturelle, économique, de genre et de santé, inclusion des Autochtones et des personnes ayant des limitations fonctionnelles.	X	X	X
	Collaborer avec des groupes communautaires et des associations concernées par l'inclusion pour soutenir et bonifier des initiatives existantes visant un accès au plein air pour tous.	X	X	X
	Développer un programme de mentorat ou de jumelage pour faciliter l'initiation à différentes disciplines de plein air.			X



Crédit photo : Entre monts et marécqs

	ACTIVITÉS/ACTIONS	ÉCHÉANCE		
		2022 2023	2023 2024	2024 2025
Objectif spécifique 3.4 Le RPAQ travaille avec ses membres pour assurer l'efficacité et l'intégrité de la chaîne de formation afin de favoriser une relève répondant aux besoins du milieu du plein air.	Coordonner le développement du Programme national de certification d'encadrement d'activités de plein air (PNEPA).	X	X	X
	Encadrer l'uniformisation de la qualité de l'expérience dans la formation des pratiquants, des encadrants et des intervenants (instructeurs et formateurs) en intégrant graduellement les constats découlant des recherches liées au PNEPA.		X	X
	Identifier les éléments de formation générale communs et interdisciplinaires existants et les adapter avec la collaboration de ses membres et des acteurs du système plein air pour permettre la bonification de l'offre dans toutes les disciplines et tous les contextes de formation et d'intervention.	X	X	X
	Accompagner ses membres dans l'adaptation de formations en vue de l'utilisation d'une plateforme formation en ligne pour les contenus qui s'y prêtent.	X	X	
	Mettre en place un mécanisme de reconnaissance des acquis transdisciplinaires pour favoriser la rétention d'intervenants (instructeurs et formateurs).		X	X
	Consolider les initiatives existantes qui favorisent le recrutement et la rétention de bénévoles et les valorisent et développer de nouveaux projets visant la relève.	X	X	X



RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC

